

RICHTUNG22 ASBL  
Madame Julia ARIETE  
Monsieur Rick SCHMITZ  
9, Leedebaach  
L-7618 LAROCLETTE

Esch-sur-Alzette, le 29 mars 2024

**Lettre recommandée**

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous nous permettons de revenir au contrat entre votre association et frEsch asbl portant sur la mise à disposition de locaux au sein du Bâtiment4.

Conformément à l'article 3 du prédit contrat de mise à disposition, celui-ci viendra à échéance de plein droit en date du **31 mai 2024 à minuit**.

Nous tenons à vous rappeler que vous êtes tenu.e.s de rendre les espaces mis à disposition en leur pristin état. Afin d'organiser votre sortie des lieux, nous vous donnons rendez-vous pour la remise des clés et un état des lieux le **31 mai 2024 à 16h00 au Bâtiment4**.

Cordialement,

Le Conseil d'Administration de frEsch asbl